

## CHORALE & ORCHESTRES

### FICHE D'INSCRIPTION 2021 / 2022

Ne pas remplir les cadres grisés

Première inscription		Réinscription		N° Rhapsodie					
NOM		PRENOM		DATE DE NAISSANCE		F	M		
Adresse									
Nom du responsable légal 1				Nom du responsable légal 2					
Tél. 1				Tél. 2					
Courriel 1				Courriel 2* *Si nécessaire					
Niveau scolaire*		Établst scolaire	HR	MEZ	OMB	RF	FT	Imm. C	Autre

\*à la rentrée de Septembre 2021

## CHORALE ENFANTS & ORCHESTRES ADO

- CHORALE ENFANTS - A partir du CE1  
Le mercredi de 15h30 à 16h30
- TEEN'S ORCHESTRA - Après 2 ou 3 années de cours d'instrument  
Le mercredi de 17h30 à 18h30
- HARMONIE - Après 3 ou 4 années de cours d'instrument  
Le mercredi de 19h15 à 20h30

#### Règlement.

Les droits d'adhésion doivent faire l'objet d'un chèque séparé.  
L'activité peut être réglée en plusieurs fois **par chèque** (6 maximums les chèques seront encaissés les premiers mercredi de chaque mois) et/ou **par chèques-vacances** (sauf droits d'adhésion) et **par carte de crédit** (via hello asso).  
N'oubliez pas de joindre à cette fiche d'inscription votre attestation CAF pour bénéficier de la dégressivité des tarifs.

L'inscription ne sera validée qu'à réception du dossier complet

L'Ecole de Musique est affiliée au dispositif



Date et signature

## TARIFS

Droits d'adhésion : **40€ pour les Bettonnais\***  
50€ habitants hors commune

Activité : De 35€ à 125€

Tarif dégressif suivant quotient familial, consultez votre espace CAF pour connaître ce montant. Une attestation datant de moins de 2 mois sera à nous fournir

	Montant de votre quotient Familial	Eveil Musical
A	<383€	35,00
B	<553€	38,75
C	<638€	55,00
D	<728€	63,75
E	<840€	72,50
F	<941€	83,75
G	<1062€	95,00
H	<1471€	105,00
I	≥1471€	125,00

\*Gratuits à partir du 3<sup>ème</sup> adhérent de la même famille

- En cochant cette case j'accepte l'enregistrement de mes données personnelles à des fins de gestion de mon adhésion et de mes activités au sein de l'école de musique de Betton. **L'école de musique s'engage à ne pas transmettre ces données à des organismes extérieurs.**  
La signature apposée sur ce document vaut acceptation du règlement intérieur, et engagement à la participation aux activités relatives à l'inscription et au paiement de celles-ci